

Des masques pour les Parisiens(nes)

- ✘ A partir du mois de mai la Mairie va distribuer massivement et gratuitement des masques en tissu homologués à l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

Pour endiguer l'épidémie du coronavirus, le port du masque est indispensable. Il peut sauver des vies, tout comme le bon respect des règles de confinement et **l'application des gestes barrières**. C'est pourquoi, la Mairie de Paris a lancé la production de 2,2 millions de masques en tissu homologués :

1,5 million de masques prêts à l'utilisation, commandés auprès de l'entreprise parisienne Coco&Rico ;

500 000 kits composés de la matière pour le réaliser, d'un patron et de la notice d'utilisation, qui seront assemblés par une trentaine d'entreprises locales parisiennes ;

200 000 masques auprès de diverses entreprises françaises.

Tous les masques distribués par la Mairie disposeront de la **certification AFNOR** (Association française de normalisation)

Les 500 000 premiers masques seront distribués aux personnes les plus à risques, notamment les aînés et les femmes enceintes. Le reste des masques sera distribué dans les semaines qui suivent. Les Parisiens pourront se les procurer en se rendant dans les pharmacies de la capitale.

La Mairie souhaite d'ailleurs rendre obligatoire le port du masque dans les espaces publics ou les transports en commun parisiens pour diminuer les risques de contagion. Pour rappel, la Ville a déjà fait don au début de l'épidémie de **2,5 millions de masques à destination des hôpitaux de l'AP/HP**, ainsi que 500 000 masques aux médecins libéraux, infirmiers et infirmières parisiennes. Pour un bon

usage du port du masque et afin qu'il soit le plus efficace possible, celui-ci ne doit pas être porté plus de 4 heures.

Pour mettre le masque ,utilisez les élastiques) et pensez à vous laver les mains auparavant. Après chaque utilisation, le masque doit être lavé en machine (programme coton à 60°C). Il est également recommandé de bien le sécher et d'utiliser un fer à repasser avant le port à 110°C, ou fonction "acrylique" sur un fer ménager.